Amundi MSCI World SRI Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc EUR Hedged

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

ACTIONS

Objectif d'investissement

Ce Compartiment est géré passivement. Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance de l'Indice MSCI World SRI Filtered PAB (l'« Indice »). Le niveau prévu d'écart de suivi dans des conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus du Compartiment. L'Indice est un indice de rendement total net, ce qui signifie que les dividendes nets d'impôt payés par les composants de l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice. L'Indice est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI World, représentatif des actions à grande et moyenne capitalisation de Marchés développés (l'« Indice parent »). Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales en répliquant, entre autres, un Indice intégrant une notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Plus précisément, l'Indice est construit en appliquant une combinaison d'exclusions basées sur la valeur et un processus de sélection « best-in-class » aux sociétés de l'Indice parent et afin de satisfaire aux exigences minimales de la réglementation EU PAB. L'Indice offre une exposition aux sociétés ayant des notations ESG exceptionnelles et exclut les sociétés dont les produits ont des incidences sociales ou environnementales négatives. La méthodologie de l'Indice repose, entre autres, sur une approche « best-in-class » : les entreprises les mieux classées sont sélectionnées pour construire l'Indice. Les investissements les plus performants ou leaders sont sélectionnés au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une catégorie. Sont exclues les sociétés qui accusent un retard sur le plan ESG, en particulier sur la base des notations ESG. En utilisant cette approche « best-in-class », l'Indice suit une approche extra-financière fortement engageante qui permet de réduire l'univers d'investissement initial d'au moins 20 % (exprimé en nombre d'émetteurs). En outre, l'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui repondère les titres en fonction des opportunités et des risques associés à la transition climatique, afin de satisfaire aux exigences minimales du règlement de l'UE sur les indices de référence alignés sur l'Accord de Paris (« EU PAB »). Pour de plus amples informations concernant les exclusions appliquées par l'Indice conformément aux indices de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris, veuillez consulter la section du Prospectus intitulée « Directives concernant les dénominations des fonds contenant des termes liés aux critères ESG ou à la durabilité ». Les limites de l'approche adoptée sont décrites dans le prospectus du Compartiment par le biais de facteurs de risque tels que le risque d'investissement durable. Le score ESG des sociétés est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations recueillies/calculées à l'aide de méthodes spécifiques à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes. Il s'avère complexe d'évaluer les risques en matière de développement durable qui reposent sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, obsolètes et/ou sensiblement inexactes. Même lorsque ces données sont identifiées, rien ne permet de garantir qu'elles seront correctement évaluées. De plus amples informations sur la composition de l'Indice et ses règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus et à l'adresse msci.com La valeur de l'Indice est disponible via Bloomberg (MXWOSXNU). L'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentant les composants de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice. Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les entrées et sorties de capitaux et des dérivés qui se rapportent à l'Indice ou à ses composants, à des fins d'investissement et/ou de gestion efficace du portefeuille. Afin de générer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt de titres. Afin de couvrir la devise de la catégorie d'actions contre la devise de l'Indice, le Fonds applique une stratégie de couverture qui réduit l'impact des variations entre la devise de l'Indice et la devise de la catégorie d'actions.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)

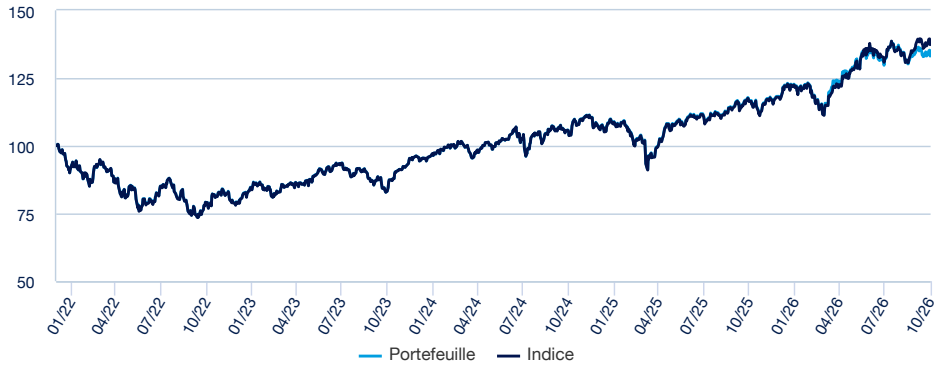

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,55%	13,32%	14,86%
Volatilité de l'indice	12,27%	13,24%	14,88%
Ratio de sharpe	0,96	0,92	0,54

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	Depuis le 09/12/2020
Portefeuille	13,38%	-0,77%	0,95%	14,14%	58,62%	36,89%	73,45%
Indice	17,28%	1,04%	3,84%	18,05%	63,72%	41,23%	79,33%
Ecart	-3,90%	-1,81%	-2,89%	-3,91%	-5,09%	-4,34%	-5,88%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	10,35%	10,76%	21,85%	-21,17%	27,02%
Indice	10,23%	10,61%	22,08%	-21,34%	27,29%
Ecart	0,12%	0,15%	-0,23%	0,16%	-0,28%

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.*** *Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Amundi MSCI World SRI Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc EUR Hedged

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS ■

Indicateur de risque ***(Source : Fund Admin)***



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'AMUNDI ETF ICAV.

Caractéristiques (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL)	**C : 86,35 EUR (30/10/2026)**
Actif géré	**4 026,90 (millions EUR ; 30/10/2026)**
Code ISIN	**C : IE000K1P4V37**
Type de Réplication	**Physique**
Indice de référence	**100% MSCI WORLD SRI FILTERED PAB**
Affectation des sommes distribuables	**Capitalisation**
Forme juridique	ICAV de droit Irlandais
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Ireland Limited
Société de gestion déléguée	18/01/2024: Amundi Asset Management
Teneur marché principal	
Valorisateur	HSBC Securities Services (Ireland) DAC
Dépositaire	HSBC Continental Europe
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS
Date de création du compartiment/OPC	17/01/2024
Date de création de la classe	17/01/2024
VL de lancement	(EUR ; 09/12/2020)
Devise de référence du compartiment	USD
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 18:30
Clôture fiscale	Décembre
Commission de surperformance	Non
Historique de l'indice de référence	01/04/2026 : 100.00% MSCI WORLD SRI FILTERED PAB 08/12/2020 : 100.00% MSCI WORLD SRI FILTERED PAB 100% HEDGED TO EUR

Amundi MSCI World SRI Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc EUR Hedged

ACTIONS

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

Rencontrez l'équipe



Lionel Brafman
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



Ibrahima Diagne
Gérant de portefeuille



Shan Zhao
Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI World, représentatif des actions à grande et moyenne capitalisation des marchés de 23 pays développés (l'« Indice parent »). L'Indice offre une exposition aux sociétés ayant des notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) exceptionnelles et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif. En outre, l'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui repondère les titres en fonction des opportunités et des risques associés à la transition climatique, afin de satisfaire aux exigences minimales du règlement de l'UE sur les indices de référence alignés sur l'Accord de Paris (« EU PAB »).

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **International**
Devise de référence de l'indice : **USD**

Nombre de valeurs : **230**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)	% d'actifs (Indice parent)
NVIDIA CORP	5,47%	5,40%
ASML HOLDING NV	4,88%	0,72%
VISA INC-CLASS A SHARES	3,21%	0,75%
APPLIED MATERIALS INC	3,03%	0,37%
LAM RESEARCH CORP	2,90%	0,35%
PALO ALTO NETWORKS INC	2,66%	0,34%
ANALOG DEVICES INC	2,17%	0,23%
HOME DEPOT INC	1,81%	0,36%
WALT DISNEY CO/THE	1,70%	0,21%
MARVELL TECHNOLOGY INC	1,68%	0,20%
Total	**29,51%**	**8,93%**

Indice parent : **MSCI WORLD**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

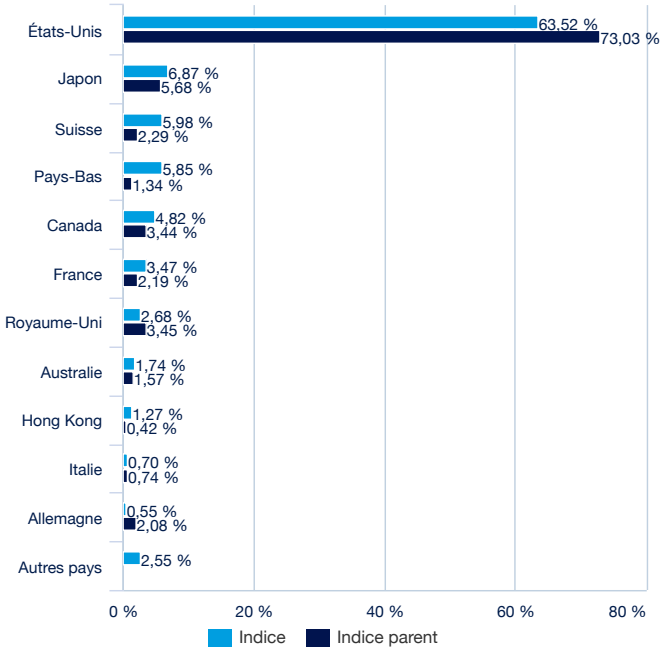

Indice parent : **MSCI WORLD**

Secteurs de l'indice (source : Amundi)

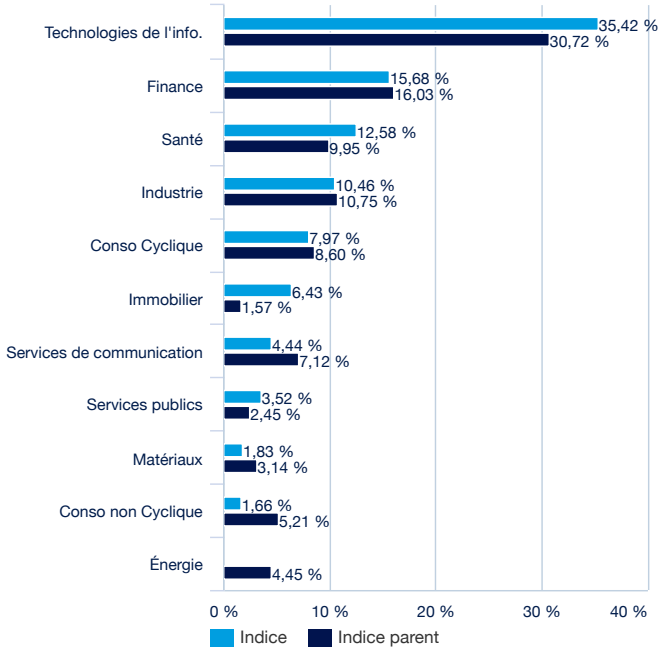

Indice parent : **MSCI WORLD**

Amundi MSCI World SRI Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc EUR Hedged

ACTIONS

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

	Indice	Indice parent
Note Globale	8,87	6,81
Environnement	7,00	6,39
Social	6,27	5,04
Gouvernance	6,81	5,79

Indice parent : **MSCI WORLD**

Critères ESG

Les critères sont des critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance sont triés par grandes tendances (par exemple, le changement climatique, la rareté des ressources, les changements démographiques) ainsi que par la nature des opérations de l'entreprise .

Les scores sont sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le meilleur.

«E» pour Environnement (changement climatique, ressources naturelles, pollution & déchets et opportunités environnementales)

«S» pour Social (ressource humaine, fiabilité des produits, opposition des parties prenantes et opportunités sociales)

«G» pour Gouvernance (gouvernance d'entreprise et comportement d'entreprise)

Source : Les données ESG brutes des entreprises sont fournies par l'agence MSCI

Empreinte Carbone

Empreinte carbone par million d'euros investis

	Indice	Indice parent
Total en tCO2 / M€ (Indice/Indice parent) :	8,47	50,01

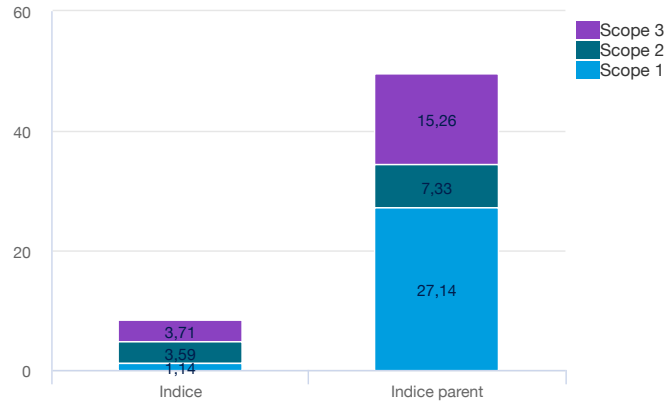

Indice parent : **MSCI WORLD**

Empreinte Carbone

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis.
Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Source : Les données sur émissions carbones sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	MWSH GY	MWSHEUIV	MWSH.DE	MWSHEURINAV=SOLA
Euronext Paris	EUR	WESE FP	MWSHEUIV	WESE.PA	MWSHEURINAV=SOLA
Euronext Milan	EUR	MWSH IM	MWSHEUIV	MWSHI.MI	MWSHEURINAV=SOLA

Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT. BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds
Ce document contient des informations sur Amundi ETF ICAV (le "Fonds"), un véhicule irlandais de gestion collective d'actifs à capital variable établi en vertu des lois irlandaises et autorisé à la distribution publique par la Banque centrale d'Irlande. La société de gestion du Fonds est Amundi Ireland Limited, 1 George's Quay Plaza, George's Quay, Dublin 2, D02 V002, Irlande. Amundi Ireland Limited est agréée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.
Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.

Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).
S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.
Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.
La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire
La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.